**Association des "Amis du Vexin Français"**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du samedi 18 mars 2017**

**au château de LA ROCHE-GUYON (Val-d'Oise)**

**Rapport Financier**

**- Comptes 2016 & Budget 2017 -**

par le trésorier Régis Deroudille

*[Les tableaux de ces comptes cités en référence sont projetés en diaporama à l’Assemblée et joints en annexe]*

**Compte d’exploitation 2016**

L’exercice présenté court du 1er janvier au 31 décembre 2016.

Analyse des recettes (Tableau 2)

Le total des recettes de 20.798 € est formé par :

- Les subventions qui se montent à 3.500 € en provenance du département du Val d’Oise (1.440 €), et celles des communes membres soit 1.060 € (à noter que leur nombre est passé à 18, soit 5 de plus qu’en 2015). De plus doit être notée dans cette rubrique subvention, la somme de 1.000 € provenant de la réserve parlementaire de M. Philippe Houillon qui doit en être remercié.

- Les cotisations pour un montant de 12.392 € dont 11.272 € en provenance des personnes physiques et 1.020 € des associations et sociétés membres.

- Les recettes diverses de 1.393 € sont constituées principalement des dons directs des membres individuels, auxquels doit être ajouté un don généreux de 500 € de la société d’électricité SICAE. Merci à eux.

- La rubrique "Autres" est formée de la recette du seul évènement 2016 payant : le déjeuner de l’Assemblée Générale 2016 pour un total de 3.513 €. La contrepartie de cet évènement se trouve en Dépenses

En conséquence le total des recettes se monte à 20.798 € pour 21.006 € inscrits au budget, soit donc une bonne tenue budgétaire.

Analyse des dépenses (Tableau 3)

Le total des dépenses est de 23.733 €

Les frais de fonctionnement réalisés se montent à 4.962 €, dont dépenses de bureau, assurances, frais de représentation ainsi que ceux de manifestations. A noter que ces derniers, d’un montant de 3.782 €, sont supérieurs aux recettes afférentes de 3.513 € (soit une perte de 269 € pour l’AG 2016).

Les dépenses pour cotisations à d’autres organismes (dont les cotisations jumelées reversées à la SVS) sont de 3.277 €.

Les dépenses de communication de 15.366 € sont supérieures aux prévisions budgétaires (12.875 €).

Elles sont composées des frais de réalisation des bulletins 71 et 72 pour un total de 15.020 € et des frais de fonctionnement du site Internet.

Il en résulte que les dépenses totales 2016 se sont montées à 23.733 € (prévision budgétaire 24.616 €). Cette bonne tenue budgétaire résulte principalement de la non réalisation des frais juridiques et exceptionnels prévus.

Résultats (Tableau 4)

En 2016, le total des recettes s’étant monté à 20.798 € et celui des dépenses à 23.733 € ; il en résulte une perte comptable de 2.935 €, alors que la prévision budgétaire annonçait une perte supérieure (3.610 €).

Hors Comptabilité

Il est signalé à l’AG que les membres du bureau ont effectué pour l’association des déplacements chiffrés à 4.000 € qui n’ont pas été remboursés à ceux-ci et qui sont ainsi hors comptabilité.

Avoirs de l’Association (Tableau 5)

Les avoirs de l’association sont donnés en début et fin d’exercice 2016 par le tableau 5 « Comptes 2016 » qui donne :

- la décomposition des recettes et dépenses suivant les différents comptes

- la vérification des résultats par l’évolution comptable des dits comptes.

**Budget 2017**

Le budget 2017 laisse apparaître un déficit de 1.028 € en nette baisse sur les années précédentes. Il prévoit des recettes de 20.207 € contre des dépenses de 21.235 €.

Recettes (Tableau 7)

Les recettes de 20.207 € sont prévues en petite diminution (-591 €) par rapport à 2016. Cependant, elles incluent la dévolution d’une partie de la trésorerie (250 €) de l’Association ADEM de Mézy qui s'est dissoute. Elles prévoient une légère augmentation du nombre des membres et surtout celle des dons directs en raison de l’appel prévu au mécénat d’entreprise.

Dépenses (Tableau 8)

Les dépenses sont prévues à 21.235 € en diminution (-2.498 €) sur 2016 en raison de la réduction des frais de manifestation et réalisation des bulletins.

Prévision de Trésorerie (Tableaux 9 et 10)

A l’issue de l’exercice 2017, les avoirs de l’association diminueront du montant du déficit 2017 (1.028 €), et devraient ainsi passer d’un total de 26.098 € à 25.070 €.

Le retour à l’équilibre des comptes est ainsi en marche (cf. tableau 10) et devrait se poursuivre au cours des années suivantes.

Hors Comptabilité

Les frais de déplacements, hors comptabilité, des membres du bureau sont estimés en 2017 à 4.000 €

Analyse des cotisants

Le tableau 11 indique l’évolution des membres de l’association (pour celui des cotisants chaque couple est compté pour 1).

On y voit que malgré une perte légère en 2016 (-2 cotisants), la stabilisation du nombre d’adhérents n’est pas remise en cause.

⌘⌘⌘⌘⌘

DOCUMENT ANNEXÉ

 Présentation des Comptes 2016 et du Budget prévisionnel 2017

 Le Trésorier Le Président

 Régis Deroudille Etienne de Magnitot